Martigny lundi 29 janvier 1945. *85me année.* *No 12.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 10.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . Fr. 15.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 12.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 24.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31
Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36 — ANNONCES — Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES / RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.
9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 80 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

Quelques points d'interrogation

Au cours de la session de mai 1944, M. le député Raoul Duchoud, de Saint-Gingolph, avait déposé une motion concernant particulièrement l'attribution des cartes frontalières par l'autorité occupante de Saint-Gingolph-France et en général la normalisation du trafic frontalier dans cette région.

Certes, cette motion a maintenant perdu de son actualité, puisque la fortune militaire a changé de camp à la frontière suisse et que la libération de cette région « apporta une amélioration immense dans le trafic local qui, cependant, demande une certaine normalisation dans le cadre des possibilités actuelles ».

M. Duchoud était donc autorisé au cours de la récente session prorogée du Grand Conseil de demander aux autorités de « rétablir Saint-Gingolph comme point d'entrée et de sortie, ainsi qu'en 1940 afin de faciliter cette région lors du rétablissement progressif de la circulation. »

Citant des exemples, M. Duchoud montra ensuite les malentendus qui peuvent résulter d'un manque d'entente :

1. Les cartes frontalières rétablies avec une plus grande aisance comportent un rayon de 10 km. Il serait donc utile de faire le nécessaire pour que les citoyens suisses qui possèdent des propriétés à quelques kilomètres de la frontière puissent y aller régulièrement.
2. Des arrestations peuvent se produire et se sont produites d'une façon arbitraire à la suite surtout de dénonciations calomnieuses. C'est ainsi que M. Duchoud lui-même fut appréhendé, comme la presse l'a d'ailleurs relaté, et amené à Thonon. Après un interrogatoire correct, la bonne foi de notre compatriote fut reconnue ; on le ramena courtoisement jusqu'à la frontière.

Or, cette comparution de M. Raoul Duchoud est consécutive à une affaire de contrebande datant du début de novembre 1944 et dans laquelle furent impliquées plusieurs personnes, Suisses et Français. Certains journaux seulement en parlèrent à cause peut-être de la personnalité de quelques inculpés et aussi de la façon dont cette affaire fut présentée du côté français.

C'est ici que peut s'ouvrir la série des points d'interrogation ; nous serions reconnaissant à toutes les personnes qui peuvent y répondre et même à l'autorité douanière, d'éclairer notre jugement et de nous dire si nos questions sont susceptibles d'être solutionnées.

1. S'agissait-il de contrebande d'armes ou de parfums, pièces d'horlogerie, montres ? Si le premier cas est exact, pourquoi alors des perquisitions ont-elles été opérées chez des commerçants qui vendent plutôt des parfums que des fusils ?
2. Est-il exact qu'une personnalité française inculpée dans cette affaire a été condamnée à 40 jours d'emprisonnement ? Or, s'il s'agissait de contrebande d'armes...
3. Quelles sanctions ont-elles été prises du côté suisse ?
4. Pourquoi l'assemblée primaire de Saint-Gingolph Suisse a-t-elle été fixée à 17 h. pour 20 h. le jour de la comparution de M. Duchoud à Thonon ? C'est au cours de cette assemblée que devaient être discutés les comptes de la commune. Existe-t-il un « rapprochement entre cet éloignement » du juge de la commune et cette convocation rapide ?
5. De quel côté de la frontière M. Duchoud a-t-il été dénoncé sans fondement ? L'accusation portait sur la dénonciation de patriotes dans cette affaire de contrebande.

Voilà donc quelques questions qui méritent une réponse. Nous serions heureux que ceux qui peuvent nous renseigner le fassent en toute objectivité. Unique moyen de faire disparaître le malaise qui nous entoure.

P. C.

PENSEE

Il y a des cœurs et des esprits excellents qui n'ont que deux torts : chercher la perfection en autrui et la trouver en eux-mêmes.

Pierre Pfefferlé Papeterie, **Sion** vend et répare tous les **Stylos**

Avant les élections

Les militaires et les élections communales

Les élections communales et bourgeoisiales, de même que celles du juge et du vice-juge de commune, auront lieu avec le concours de l'armée.

1. Les militaires qui entrent en service entre le 20 janvier et le 4 février 1945 sont autorisés à voter en mains du président de leur commune de domicile, la veille ou le jour de leur entrée en service. L'ordre de marche fixant le jour de l'entrée en service est présenté au moment du vote par le votant. Les présidents des communes doivent se tenir à la disposition de ces militaires.
2. Les communes sont tenues d'envoyer le matériel de vote désigné par l'arrêté du Conseil d'Etat *(Bulletin officiel* du 15 décembre 1944) aux militaires qui en ont fait la demande ; cette demande pour les élections du 4 février est valable pour les élections des 11, 18 et 25 février, suivant la situation.
3. Pour les élections du 4 février, l'enveloppe de transmission dans laquelle sont renfermées les enveloppes contenant les bulletins de vote est adressée à la *Chancellerie d'Etat* qui l'envoie ensuite, fermée, à la commune intéressée.
4. Les militaires qui ne font pas usage de leur faculté de voter avant leur départ en service courent le risque de voir leur carte de commande de matériel parvenir trop tard à l'administration communale et de ne pas recevoir à temps leur matériel. *Il s'agit donc de prendre ses précautions.*
5. Pour être transmises aux communes, les enveloppes de transmission relatives au scrutin du 4 février doivent parvenir à la Chancellerie d'Etat jusqu'au samedi 3 février à 12 h.

ELECTIONS CANTONALES

Nous rappelons aux intéressés que les listes des candidats pour les élections au Grand Conseil doivent être déposées jusqu'au 12 février. Les présidents des partis locaux sont priés de prendre immédiatement contact avec le président du parti de leur district ou avec le Secrétariat permanent du PRV (avenue de la Gare, Sion, case postale No 264, téléphone 2 16 53).

Le Secrétaire PRV.

CONSEILS A NOS MÉNAGÈRES

Economisons les légumes

La situation de notre marché de légumes n'est pas très bonne en ce moment-ci, bien qu'on ne puisse parler d'une vraie pénurie. Il est cependant nécessaire de ménager autant que possible les provisions de légumes et de ne rien laisser se gâter. Il faut même employer les parties extérieures et dures des légumes que l'on cuira d'autant plus facilement qu'on les aura coupées en plus petits morceaux. Les parties très dures peuvent être râpées ou hachées et employées pour la soupe.

On peut allonger les plats de légumes en les cuisant dans une bonne sauce, en ajoutant des carrelets de pommes de terre, en préparant des légumes farcis (feuilles de choux farcies, oignons farcis, céleris farcis, etc.) ; on peut les allonger d'autres façons encore. Si l'on manque de salades vertes et de légumes, on pourra faire des salades de légumineuses ou de pommes de terre, les salades de lentilles et de haricots blancs constituant d'excellents plats. Mettre les légumineuses dans une eau bouillante, les laisser tremper pendant la nuit, puis les cuire et les mélanger, quand elles sont encore chaudes, à une bonne sauce à salade.

Si la salade et les légumes sont peu abondants, on peut remplacer les éléments nutritifs manquant en consommant des plats de fruits. Nous pensons en premier lieu aux tranches de pommes et de poires séchées que l'on cuit jusqu'à ce qu'elles soient tendres et qui permettent de faire des plats variés et rassasiants.

Moisissures

L'automne ayant été très pluvieux et les maisons étant généralement peu chauffées, les produits conservés risquent d'être atteints de moisissures beaucoup plus rapidement qu'autrefois. Les produits séchés sont spécialement sensibles. Or, nous aurons un besoin accru de légumes séchés, cette année, en cette saison pauvre en fruits et en légumes qu'est le printemps. Les produits séchés devraient toujours être gardés dans des locaux secs et si possible dans des sacs de papier fort fabriqués à cet effet. Les produits séchés absorbent très rapidement l'humidité de l'air. Quand ils sont légèrement moisis, les laver à l'eau bouillante, bien les frotter et procéder de nouveau au séchage. Traités de cette façon, ils sont de nouveau propres à la consommation et peuvent se conserver.

Surveillons nos fruits de garde

Bien que la récolte de fruits ait été extrêmement abondante, l'automne dernier, il y a déjà une certaine pénurie de pommes de garde. Nous ne manquerons pas de fruits au printemps puisque, heureusement, le marché offre beaucoup de fruits séchés : pommes, poires et cerises.

Pour garder leur provision de pommes fraîches aussi longtemps que possible, les ménagères surveilleront leur cave avec un soin spécial et éliminent immédiatement les pommes légèrement gâtées afin de ne pas contaminer les autres. Il faut faire le tri avec soin afin de ne pas meurtrir les bonnes pommes en enlevant les moins bonnes, parce que chaque meurtrissure nuit à la qualité du fruit et fait qu'il se gâte plus rapidement.

Pour utiliser les pommes légèrement gâtées : faire de la marmelade et la mettre bouillante en bouteilles ; on aura ainsi une excellente compote pour la saison pauvre en fruits. Il est nécessaire que la température de la cave soit basse ; cela empêchera les pommes tardives de mûrir trop vite ; mais il faut veiller à ce que les fruits ne gèlent pas. Le thermomètre ne doit jamais descendre à moins de 1 degré. Il faut également veiller à ce qu'il n'y ait pas de grands changements de température, ces derniers étant très mauvais pour les provisions.

Plats aux poires

Le marché offre encore des variétés de poires tardives se prêtant à la confection de nombreux plats, notamment de plats peu connus comme les tartes aux poires. On prépare ces dernières comme les tartes aux pommes, mais on y ajoute des noisettes râpées, des raisins secs et un peu de cannelle, ce qui donne un mets excellent.

A l'heure actuelle, la marmelade de poires rend de grands services, elle est relativement douce et peut être cuite avec peu de sucre ou de matières sucrantes. En la mettant bouillante en bouteilles, on obtient une bonne conserve de fruits que l'on peut employer au cours de l'année pour allonger les provisions de confiture.

La température de la cave

Pour faire durer nos provisions aussi loin que possible dans le printemps, nous surveillerons très bien notre cave. Les légumes de garde et les pommes ne sont pas très abondants aujourd'hui, aussi est-il d'autant plus nécessaire de ne rien laisser perdre. Nous regarderons chaque jour le thermomètre de la cave. La température ne devra jamais être inférieure à 1 degré et si possible jamais supérieure à 4 degrés. Veiller à ce qu'il n'y ait pas de grands changements de température et à ce que l'air soit régulièrement renouvelé (s'il fait très froid, n'aérer que pendant peu de temps). L'air empêche la formation de moisissures. Dans les maisons des villes, les caves sont souvent trop sèches, il faudrait de temps en temps arroser légèrement le sol ou placer dans le local un récipient rempli de sciure que l'on maintiendra humide.

Beurre fondu

Il est plus avantageux de se servir pour la cuisine de beurre fondu que de beurre frais. Le beurre fondu est plus cher mais il contient davantage de matières grasses ; de ce fait, il a un meilleur rendement et ne coûte pas plus cher. On peut se procurer du beurre fondu avec les coupons accordés à cet effet et avec tous les autres coupons valables pour l'achat de beurre.

Le rationnement après la dernière guerre

L'OGA insiste sur le fait que le rationnement ne pourra être supprimé immédiatement après la fin des hostilités. Lors de l'autre guerre, les restrictions furent levées seulement une année et demie après la fin des hostilités, c'est-à-dire au printemps 1920. Le fromage et le lait ont été rationnés plus longtemps que le pain et les produits à base de céréales ; le beurre plus longtemps que les graisses et les huiles.

La transformation de la production agricole, notamment l'augmentation du cheptel, ne peut se faire que lentement et on peut craindre que les transports internationaux, et par suite nos importations, ne puissent être rapidement rétablis.

A travers le monde

⊛ ***Où l'on prend modèle sur la Suisse.*** — *L'ancien député allemand Gerhart Seger, éditeur de l'organe antinational-socialiste paraissant à New-York, la* Neue Volkszeitung, *préconise dans le* Magazine Digest *la création d'un gouvernement central unique pour les 25 nations européennes. Il déclare que l'Europe n'est déjà plus ce qu'elle était avant la guerre, car elle a été transformée par les annexions, les émigrations et les transferts de populations. Aussi préconise-t-il la création d'une ligue européenne. Or, à son avis, le noyau des Etats-Unis d'Europe existe depuis 650 ans au cœur même du continent : en Suisse. Après avoir exposé la composition ethnique de la Suisse, Seger propose de faire de ce pays le siège du gouvernement central des Etats-Unis d'Europe.*

Une monnaie unique. — *La composition de ce gouvernement devrait s'inspirer du modèle suisse ; le problème des différentes nationalités devrait être résolu comme en Suisse, qui a des représentants de ses trois nationalités dans ses principaux offices fédéraux. Seger préconise en outre l'introduction en Europe d'une union douanière et d'une même monnaie pour tout le continent. Les Etats-Unis d'Europe pourraient constituer une sous-division idéale de la nouvelle organisation mondiale et contribuer d'une manière incalculable à la paix mondiale durable.*

Le ministre britannique des colonies, Oliver Stanley, a déclaré à une réunion de l'association pour la politique étrangère, à New-York, que l'Angleterre projetait après la guerre de laisser ses colonies à leur propre administration. En ce qui concerne la Palestine, elle a considéré ce pays comme refuge pour de nombreux Juifs d'Europe, mais il faut aussi tenir compte des intérêts arabes. Elle espère et est fermement résolue à trouver une solution qui soit considérée comme équitable et raisonnable non seulement par les Juifs et les Arabes, mais encore par le monde entier.

⊛ ***Dindes et oranges... en Angleterre.*** — *En Angleterre, les coutumes de Noël ne furent pas absentes. On estime qu'il y a eu, pour l'occasion, 1.670.000 dindes à disposition, dont une grande partie importée d'Amérique du Sud. Le prix, qui est contrôlé, est d'environ 3 francs la livre. On a pu satisfaire 50 % environ de la demande, mais on dit que la vogue de la dinde des fêtes de fin d'année diminue et que l'oie traditionnelle retrouve la faveur du public. Il y a eu aussi un stock important d'oies, au prix d'environ 2 francs la livre. Les livraisons de porc frais et de bœuf ont été accrues, mais tout ce qui est en plus de la normale a été pour les troupes, et le choix des ménagères a été assez restreint.*

Des oranges sont arrivées sur les marchés.

⊛ ***Contre la maladie du sommeil.*** — *Quatre médecins américains du Service de l'hygiène publique ont découvert un remède contre la maladie du sommeil, qui peut être guérie en moins de deux semaines maintenant, au lieu de longs mois de cure. Les expériences faites sur plus de 200 personnes en Afrique ont donné d'excellents résultats ; mais des conclusions définitives ne pourront être rassemblées qu'après un an au moins. Si ce remède s'avère véritablement efficace, il permettra de développer économiquement de vastes régions du continent noir qui étaient restées en friche jusqu'ici par suite des ravages causés par la terrible maladie.*

⊛ ***Ceux qui en réchappent.*** — *Il ressort d'une communication officielle du ministère américain de la guerre que le nombre des soldats américains complètement guéris de leurs blessures est en accroissement continuel. Grâce aux installations sanitaires modernes, 96 % de tous les blessés sont guéris actuellement et les deux tiers d'entre eux peuvent être réincorporés dans l'armée après une période de convalescence plus ou moins longue.*

Le général-major Albert Kenner, médecin-chef du quartier général allié, a fait savoir que les 97 % des soldats blessés sur les divers fronts de guerre demeurent en vie grâce aux soins qu'ils reçoivent. Un service sanitaire judicieusement organisé, des remèdes nouveaux, tels que la pénicilline, et les méthodes modernes de transfusion du sang ont permis d'atteindre ce résultat. La mortalité est tombée au-dessous de la moitié de celle de l'autre guerre, qui atteignait alors la proportion de 8 % de l'ensemble des blessés. Cette constatation est d'autant plus intéressante que les blessures actuelles sont plus graves que celles d'il y a trente ans. On estime que le 55 à 58 % des blessures de guerre sont causées actuellement par les puissants explosifs utilisés dans les mortiers et les pièces d'artillerie.

⊛ ***Pour bombarder New-York.*** — *Une superbombe volante ,la V-4, est actuellement produite en Allemagne. Les Allemands envisageraient de bombarder New-York avec cette nouvelle arme, dont le poids est d'environ 15 tonnes, la vitesse de 9000 km.-heure.*

En passant...

Rideau

L'actuel président du Grand Conseil, M. Léo Guntern, qui s'entendit à merveille à orchestrer des débats, d'ailleurs sans histoire, a finalement tiré le rideau sur la représentation offerte aux spectateurs de la galerie.

Quant aux figurants de la salle, ils n'avaient pas attendu ce moment pour déserter les lieux où quelques orateurs s'efforçaient de rallier à leurs opinions trente-deux députés, 87 fauteuils, un ou deux bureaux et vraisemblablement les personnages de la fresque de M. Bieler.

La dernière session n'avait, décidément, pas fait recette.

Un programme attrayant qui comprenait des morceaux de choix — le décret sur les nouvelles taxes cadastrales, par exemple, ou celui sur l'assurance-maladie obligatoire — offrait pourtant de beaux sujets de méditation, mais un morne, un insupportable ennui allait peser sur tout cela.

C'est malheureusement un fait que l'on s'ennuie à mourir au Grand Conseil.

La lassitude atteint non seulement les chroniqueurs dont nous admirons d'autant plus le courage et le dévouement que nous ne partageons pas leur sort, mais elle frappe aussi les députés eux-mêmes.

Réfugiés à dix ou vingt dans les petits cafés où la conversation s'anime autour de trois décis, ils ne font d'apparitions au Parlement que pour placer un bout de discours ou pour prendre part à un vote. Il s'agit de le faire en se levant :

Système impressionnant et pourtant dangereux.

Quelle tentation pour celui qui se dresse ainsi tout droit de ne plus se rasseoir et de se diriger vers la porte !

Il faut voir la réalité comme elle est :

Devant un Gouvernement composé de quatre conservateurs et d'un radical, devant un Parlement où la majorité conservatrice a la faculté d'imposer sa thèse à la minorité, les jeux sont généralement faits d'avance.

Le vrai travail s'effectue, en effet, au sein des commissions où conservateurs et radicaux réunis en petit comité ont la possibilité d'exprimer leurs arguments en toute objectivité sans redouter toujours de parler dans le désert.

Là, même un représentant de la minorité parvient à émettre une idée, à lancer une initiative, à formuler une suggestion qui obtiendront peut-être une large audience.

Mais, au Grand Conseil !

A supposer qu'un projet soit admis à la fois par le Conseil d'Etat et par la commission, un orateur qu'il soit de droite ou de gauche aura beau s'époumoner à exposer un avis contraire, il ne parviendra qu'exceptionnellement à toucher l'assemblée.

Prenez le cas des taxes cadastrales.

Un peu partout, dans les milieux agricoles, on réclamait l'ajournement du projet et quatre ou cinq orateurs se sont levés pour défendre ce point de vue, au fond, soutenable.

Au vote, ils furent submergés.

Peu nous importe de savoir si ce fut un bien ou un mal, car là n'est pas la question.

Nous disons simplement que les positions étant déjà arrêtées en dehors du Parlement, les discours deviennent superflus ou presque, dans la plupart des cas.

Certains bavards incorrigibles qui prennent, néanmoins, la parole à propos de tout et de rien, n'ont, d'ailleurs, pas la prétention d'ébranler la conviction de l'assemblée et l'on comprend fort bien que leur dessein secret est de soigner, tout simplement, leur publicité électorale.

C'est ainsi que de nombreux députés du Haut-Valais n'hésitent pas à se perdre en digressions sur des sujets d'un intérêt purement régional et qui restent hermétiques aux communs des mortels.

Ce n'est pas à nous qu'ils songent, c'est à eux.

Il ne faut pas s'étonner trop, par conséquent, de voir les députés au Grand Conseil se décourager de leurs propres travaux, bâiller à leurs propres discours et finir par se fuir eux-mêmes !

Que sera la nouvelle législature ?

Nous apercevrons fatalement de nouveaux visages dans la salle, étant donné qu'en vertu du dernier recensement, le nombre des députés doit être augmenté.

Parmi ces nouveaux élus qui entreront dans la carrière avec des illusions, se trouvera-t-il des animateurs ? Il faut le souhaiter pour l'agrément des chroniqueurs et pour le réconfort du public.

Pour le pays aussi, car un peuple éveillé n'entend pas se faire indéfiniment représenter par un Parlement en sommeil.

Il fut un temps où il y avait dans la salle un ou deux députés de grand talent qui par leurs interventions animaient les séances.

M. Raymond Evéquoz avait été du nombre.

Et M. Camille Crittin qui se retire à son tour et dont tout homme objectif regrettera l'absence.

Après vingt-huit ans d'activité parlementaire on comprend son désir de rentrer dans le rang, mais quelque soit son successeur, il ne parviendra pas à le faire oublier.

M. Camille Crittin était vraiment un entraîneur d'hommes.

Il brilla au Grand Conseil, non seulement par ses initiatives, mais par l'adresse avec laquelle il les présenta.

Dans ses discours d'un tour souvent ironique ou incisif, il gardait de la mesure, en dépit de la passion qu'il mettait à défendre une cause et c'est ainsi qu'il avait le don de se faire écouter par ses amis comme par ses adversaires.

Combien de fois, par la justesse et l'habileté de ses propos, ne parvint-il pas à rallier tacitement de nombreux conservateurs à son point de vue et à ébranler leur esprit moutonnier ?

M. Crittin obtenait souvent l'adhésion de leur cœur ou de leur pensée, mais automatiquement ils levaient les bras au ciel quand M. Evéquoz prenait la parole à son tour, et ils avaient, hélas ! voté par ce geste inconsidéré !

Ces deux hommes ne reparaîtront plus au Grand Conseil, et il faut bien avouer que sans eux il ne ressemblera plus guère à ce qu'il fut.

A. M.

Nouvelles du Valais

St-Maurice. — † *M. Henri Nanzer, hôtelier.* — Au moment de mettre sous presse nous parvient de St-Maurice la nouvelle de la mort dans sa 50me année seulement, après une courte maladie, de M. Henri Nanzer, le tenancier bien connu de l'Hôtel de la Gare.

A la famille en deuil va l'assurance de notre bien sincère sympathie.

Charrat. — *Assemblée du Parti.* — Les adhérents du Parti radical et de la Jeunesse radicale sont convoqués en assemblée le 1er février à 20 h. à la Halle de gymnastique.

Ordre du jour : Elections communales, choix des candidats.

Le Comité est convoqué à 19 h. 30. *Le Comité.*

Une famille victime d'asperges avariées. — (Inf. part.) La famille Urbain Goye à Saxon vient d'être bien cruellement éprouvée. En effet, elle avait consommé des asperges conservées lorsque chacun des membres ressentit des symptômes d'intoxication. Un petit garçon âgé d'une douzaine d'années est décédé.

Quant au père, il a été transporté ce matin à l'Hôpital de Martigny où son état demeure grave. La maman serait également en danger et a dû être hospitalisée aussi.

Saxon. — *Assemblée du Parti radical.* — Les électeurs se rattachant au Parti libéral-radical et à la Jeunesse radicale sont convoqués en assemblée, pour le *vendredi 2 février* prochain, à 20 h. précises, à la Salle de gymnastique, avec l'ordre du jour suivant suivant :

Désignation des candidats à la présidence et à la vice-présidence ;

Liste dissidente : ouvrière-paysanne.

Divers.

L'extension des cultures. — Samedi, à Sion, en présence des délégués de toutes les communes valaisannes, M. Troillet, chef du Département de l'Intérieur, assisté du président du gouvernement, M. Anthamatten, a fait un exposé sur l'extension des cultures, invitant vivement tous les Offices communaux à redoubler d'effort et à réaliser la 7e étape prévue pour assurer le ravitaillement du pays. Mentionnons qu'en Valais la surface de terre ouverte était de 5200 hectares au début des hostilités. Elle a passé à près de huit mille hectares à fin 1944.

La boîte de 10 Poudres 1.50. En vente dans les Pharmacies.
Dépôt général : Pharmacie Principale, Genève.

N'attendons pas d'être perclus de rhumatismes. L'état arthritique qui se manifeste par quelques douleurs et courbatures et une gêne des articulations conduit souvent à des crises rhumatismales douloureuses si on ne protège pas l'organisme en temps voulu. Un cachet Gandol pris matin et soir constitue un traitement dépuratif antiarthritique sous l'influence duquel les douleurs disparaissent graduellement et ne reviennent pas facilement si on a la volonté de poursuivre régulièrement le traitement. Le Gandol, sans ennui pour l'estomac, pour une cure de dix jours, 3 fr. 60. Ttes Phies.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

Attention aux imitations

Si vous voulez préparer vous-même votre vin fortifiant, demandez bien la Quintonine. Un flacon de Quintonine (huit plantes et du glycérophosphate de chaux) versé dans un litre de vin vous donne instantanément un litre entier de vin fortifiant actif et de goût agréable, qui stimule l'appétit et fortifie l'organisme. Tous les pharmaciens vendent de la Quintonine. Seulement 2 fr. 25 le flacon.

M. le Conseiller national Crittin ne siégera plus au Grand Conseil

C'est l'information qu'avec regret et surprise l'auteur de ces modestes lignes a lue dans la *Tribune de Lausanne* et *La Revue* de samedi. Par la plume de notre confrère M. A. M., ces journaux nous annoncent en effet que M. le conseiller national Camille Crittin a décidé de ne plus présenter sa candidature au Grand Conseil valaisan.

On sait que M. Crittin représentait avec distinction sa commune natale de Chamoson au Parlement valaisan où il entra tout jeune, puisque notre magistrat n'avait que 29 ans lorsqu'il fit partie pour la première fois de la députation radicale du district de Conthey. A ce propos, nous tenons à reproduire ici à l'intention spéciale des lecteurs du *Confédéré* ce qu'écrit M. A. M. :

« M. Camille Crittin se distingua bientôt au Gd Conseil par son esprit d'initiative et une éloquence à la fois incisive et entraînante.

Pendant vingt-huit ans, il fut le porte-parole incontesté de la minorité dont il fut le chef écouté et souvent redouté.

Deux hommes se partagèrent longtemps l'influence au Gd Conseil : M. Raymond Evéquoz, le grand animateur du parti conservateur qui se retira le premier, il y a quelques années, et M. Camille Crittin, qui personnifiait l'opposition, une opposition d'ailleurs éclairée et non aveugle.

Que l'un ou l'autre de ces magistrats prît la parole et aussitôt la salle devenait attentive. Le débat prenait de la couleur, du mouvement, de la vie.

Certaines joutes passionnées qui mettaient précisément aux prises MM. Evéquoz et Crittin resteront longtemps dans les mémoires.

C'est malheureusement un fait que, depuis quelques années, les débats au Gd Conseil deviennent toujours plus mornes. Au cours de la dernière session, il y eut des moments où l'on comptait 30 ou 40 députés sur 119 qui devaient siéger.

Après le départ de M. Evéquoz, nombreux seront donc les Valaisans qui déploreront sincèrement celui de M. Crittin, car l'on ne voit guère quels animateurs pourraient les remplacer à l'heure actuelle. »

L'information nous annonce en outre que la décision de M. Crittin serait irrévocable.

Nous voudrions certes pouvoir démentir une telle information, mais à notre tour nous avons pu nous rendre compte de son authenticité.

Aussi en nous associant ici aux regrets que le départ de cette personnalité cause au parti libéral-radical valaisan tout entier et plus spécialement à ses amis politiques du district et de sa commune natale, nous tenons à assurer M. Crittin de tout notre fidèle attachement auquel s'ajoutent nos vifs regrets. Nous ne doutons pas que notre distingué représentant sera toujours prêt à nous guider de ses conseils et à faire bénéficier notre parti de sa grande expérience au service de notre pays.

R.

Foires de février. — Brigue, 15 ; Monthey, 14 ; Sierre, 12 ; Sion, 24.

Société valaisanne de Lausanne. — Les Valaisans de Lausanne ont eu leur soirée annuelle samedi à l'Hôtel Eden, sous la présidence de M. Grenon, colonel, qui souhaita une chaleureuse bienvenue à la centaine de membres présents. Sous la direction excellente de M. Roger Moret, « La Voix du vieux pays » exécuta plusieurs chœurs bien de chez nous, notamment *Mon beau Valais* et *Le chalet fermé*. Toutes ces productions furent interprétées avec beaucoup de talent par quinze Valaisannes en costume et quelques chanteurs.

On applaudit également une pièce comique en un acte de Courteline, *La paix chez soi*, interprétée brillamment par Mlle Lily Pola et M. André Torrione. Et ce fut le bal joyeux et animé, conduit par le quatuor Donald.

Une bonne politique. — A la veille des élections communales et bourgeoisiales, il peut sembler dangereux de parler d'une mauvaise ou d'une bonne politique, mais avant de froncer les sourcils, ayez donc la gentillesse de nous lire jusqu'au bout. Il y a des gens qui n'ont aucune confiance en eux-mêmes et qui s'avouent battus d'avance :

« Moi, disent-ils, je n'aurai jamais aucune chance. »

C'est en effet le meilleur moyen de n'en avoir jamais que de manquer de confiance.

Il en est d'autres, au contraire, qu'un insuccès, loin de décourager, exalte :

« Je n'ai pas réussi cette fois, ce sera pour la prochaine. »

Persévérer, en dépit de déceptions passagères, c'est une solution de sagesse, et les gagnants de la « Loterie romande » n'en pratiquent pas d'autre.

Souvenez-vous donc que le prochain tirage a lieu le samedi 3 février à Chêne-Bougeries à Genève et prenez dès maintenant vos billets afin de ne pas laisser passer cette date.

C'est de la bonne politique.

Représentation théâtrale à Martigny. — Signalons l'intéressante représentation théâtrale que nous réservent pour samedi 3 février, dimanche 4 et jeudi 8, les élèves de l'Ecole commerciale de l'Institut Ste-Jeanne-Antide à Martigny-Ville, qui joueront l'émouvant épisode historique *Geneviève de Brabant*, en 3 actes, ainsi qu'une gracieuse opérette et des mouvements rythmiques. (Voir aux annonces).

Chronique de Martigny

MARTIGNY-VILLE

Parti libéral-radical

Tous les adhérents au parti libéral-radical de la ville de Martigny sont convoqués en assemblée générale jeudi 1er février 1945, à 20 h. 15, à la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

1. *Rapport sur la situation de la commune et l'activité du Conseil communal, présenté par M. Marc Morand, président de la ville ;*
2. *Nomination du nouveau Comité et désignation des délégués.*

Il ne sera pas envoyé de convocations personnelles.

Ouverture du scrutin

Elections communales :

Samedi 3 février 1945 : de midi à 13 h. 30.

Dimanche 4 février : de 10 h. à 12 h. 30.

Election du juge : dimanche 4 février, de 14 h. à 15 h. 30.

Election du vice-juge : dimanche 4 février de 16 h. à 17 h. 30.

Encore la fermeture des magasins

Dans notre No de mercredi dernier, nous nous sommes fait l'écho d'un groupe d'employés demandant que les magasins d'alimentation soient également fermés le samedi à 17 h. 30. Vendredi, un communiqué signalait que grâce au travail de la section de Martigny de la Sté suisse des commerçants, les magasins de la localité ont décidé de fermer boutique à 17 h. 30 le samedi. Cet hommage tardif (puisqu'il s'agit d'une décision prise il y a déjà plusieurs mois) a prêté à confusion, en ce sens que notre population a cru qu'il s'agissait aussi des magasins d'alimentation, ce qui n'est malheureusement pas encore le cas.

Aussi espérons-nous vivement que dans un délai très court nous puissions lire une communication officielle annonçant que *tous* les magasins de Martigny, sans exception, ferment le samedi à 17 h. 30.

Un gala théâtral au « Casino-Etoile »

Nous apprenons avec plaisir que le *Théâtre Municipal de Lausanne* sera dans nos murs la semaine prochaine avec un spectacle de tout premier ordre. Nous en reparlerons.

Un documentaire remarquable :

LES MYSTERES DU THIBET.

Cette semaine — dès que son succès sera terminé à Genève, — sera présenté à Martigny l'un des plus étonnants documentaires que le cinéma ait réalisés : *« Les Mystères du Thibet »*. Pour la première fois dans l'histoire, on a pu filmer dans la cité inviolable du Dalaï Lama : LHASSA, la ville sainte et mystérieuse, avec la colline montagneuse « LE POTA - La », résidence sacrée du Dalaï Lama, ensemble de temples dont le plus élevé est couronné de cinq coupoles dorées. C'est alors qu'il sera donné au spectateur de surprendre les mœurs et les coutumes bizarres des habitants de la ville sacrée.

Ce documentaire est commenté en français.

Sa présentation dans notre ville ne passera pas inaperçue.

Nouvelles de Sion

On nous l'a suffisamment demandé... comme si nous étions au courant de la politique :

— Est-ce qu'il y aura un concurrent pour le juge de commune ?

Cette fois, ça y est ! M. Paul de Rivaz aura un rival !

Un dentiste
Qui n'est juriste
Confond prothèses
Et justes thèses.

Un bon juriste
Qui n'est dentiste
Le remplacera.
Chacun l'voudra !

Quant à M. de Rivaz, il ne nous en voudra pas puisque la lutte est attendue « avec le sourire ».

* * *

Les conservateurs sédunois ou plutôt quelques-uns d'entre eux ont la ferme conviction que la Bourgeoise leur reviendra cette année.

La ferme, oui !

Il y en a même qui font des paris comme à une course de chevaux et misent jusqu'à... 50 centimes. On a beau être convaincu de poser son argent sur le vainqueur, il ne vaut mieux pas trop perdre.

Tout sauf l'honneur... aïe ! aïe ! nous voici sur un terrain glissant !

P. C.

* * *

Une conférence de M. Bady

Il arrive à une personne de vous en présenter une autre, et l'ayant fait de vous laisser en tête-à-tête avec elle après deux ou trois mots d'encouragement :

« J'espère que vous vous entendrez ».

C'est ainsi que M. Rémy Bady, conférencier, procède. Un bref et d'ailleurs vivant commentaire, et il vous met son public en contact avec Péguy sans plus s'inquiéter de jouer lui-même un rôle en cette confrontation.

Voilà bien le comble de la discrétion.

M. Bady a donc laissé parler Péguy en poète et en chrétien et il lui a prêté sa voix aux inflexions musicales et souples.

Une lecture plutôt qu'une conférence, et bien sûr, une lecture attachante.

Péguy dont le message n'a jamais été plus actuel sut émouvoir son vaste auditoire.

Et M. Bady qui avait mis l'accent sur les beautés d'une œuvre aux prolongements bouleversants s'éclipsa comme il était venu, le plus modestement du monde.

Merci à la Sté des Amis de l'Art de nous avoir convié à cette fête de l'esprit :

Il existe, en effet, des gens qui n'ouvriraient jamais un livre eux-mêmes...

A. M.

L'artisanat d'aujourd'hui

On nous écrit :

Au moment d'écrire ces lignes, il y a lieu de se demander si ceux qu'elles concernent plus particulièrement les liront.

Ce n'est pas impossible, mais ce n'est pas certain. Alors à quoi bon ? C'est qu'il importe de mettre un jour les points sur les « i ».

Il s'agit des circonstances actuelles et de l'artisanat valaisan. La guerre qui sévit à nos frontières n'est certes pas étrangère à la possibilité d'existence toujours plus difficile des professions.

Il faut sans cesse accroître et augmenter le rendement du travail ; le temps est passé où l'on pouvait se borner à appliquer des méthodes d'exploitation périmées.

La majeure partie de la clientèle d'aujourd'hui exige un travail impeccable, ce qui est tout à fait normal, mais elle désire l'obtenir en payant le moins possible, et l'exécution devra être faite dans un délai ultra rapide, sans tenir compte des longues périodes de service militaire qui privent tour à tour l'entreprise de son chef ou de son personnel. On ne s'occupe pas assez de savoir si l'on a été loyal dans l'adjudication du travail, et bien souvent le patron qui aura tout fait pour œuvrer en collaborant dignement dans la construction, devra vivre d'espérance en matière de paiement. Eh oui ! cela est vrai et même certaines institutions d'ordre public ou de bien public nous prouvent par leurs manières d'agir dans ce domaine que cela est bien l'expression de la vérité.

On a trop tendance de croire que l'artisan de nos jours remplit son bas de laine avec de la belle monnaie.

Faisons un petit calcul, bien sommaire il est vrai, mais concluant : une entreprise qui réalise annuellement un chiffre d'affaires de 50.000 fr. et qui donne la possibilité de vivre normalement à une équipe de 4 ou 5 ouvriers peut avec peine réaliser un bénéfice variant entre 3 et 5 pour cent. N'oublions pas de tenir compte de la retenue de garantie qui est faite sur tous les travaux d'une certaine importance à raison de dix pour cent de la facture pendant une année et les tours d'acrobatie qu'il faut effectuer pour entrer en possession de la somme que représente cette garantie.

Où trouvons-nous les beaux bénéfices ?

A ce train-là, les possibilités d'existence des métiers disparaissent rapidement.

Où irions-nous échouer au moment du passage de l'économie de guerre à l'économie de paix et dans les années qui suivront si on ne pouvait compter sur la cohésion de l'artisanat, ou plus exactement des classes moyennes ?

C'est pourquoi toutes les associations professionnelles tendent leurs efforts vers le même but : redonner aux métiers la place à laquelle ils ont droit. Des hommes se dévouent sans cesse bénévolement pour la défense des intérêts de leur métier, mais trop nombreux encore sont ceux qui profitent des efforts de leurs semblables ; tout au long de l'année, ils demeurent à l'écart, consacrant leur temps à leurs affaires ou à leur plaisir uniquement : pendant ce temps d'autres se démènent, font les frais des démarches entreprises, enlèvent à leurs affaires, à la vie de famille, des heures précieuses consacrées à des séances et à des entrevues.

Les professions doivent vivre dignement, elles doivent permettre de faire vivre de même ceux qui dépendent d'elles. Pour cela, il faut que dans tout notre canton, on se rende compte de l'importance de l'artisanat qui fait son devoir de pilier de notre beau pays.

Respectons l'artisan et donnons-lui la possibilité de continuer sa belle et noble tâche.

Pierre Imboden, secrétaire du Bureau d'organisation des métiers, Sion.

Pour l'assurance-vieillesse et survivants

Il n'y a actuellement en Suisse aucun problème de politique intérieure qui occupe une place aussi prépondérante dans les préoccupations de la nation entière que ce n'est le cas de la réalisation de l'assurance-vieillesse et survivants, attendue de la plus grande partie du peuple.

Après que l'on eut appris que la Commission d'experts extra-parlementaires, instituée par le conseiller fédéral *Stampfli*, se trouve maintenant en mesure de terminer prochainement ses travaux, l'intérêt public se concentre sur la question de la date *d'entrée en vigueur* de la nouvelle loi d'assurance qui doit être promulguée en exécution de l'article constitutionnel relatif à cette institution. Dans le dessein de fournir les éclaircissements nécessaires, le conseiller national *Studer* (de Berthoud) a déposé, à la demande de la direction centrale du parti radical-démocratique suisse, auprès du Secrétariat de l'Assemblée fédérale, l'*interpellation* suivante :

« La déclaration du Chef du Département fédéral de l'économie publique, publiée récemment, concernant la possibilité de l'entrée en vigueur de l'assurance-vieillesse et survivants pour le *1er janvier 1948* a provoqué des marques d'assentiment ou de protestation. Une explication, relative à l'état de travaux préliminaires et aux mesures prévues pour la suite, paraît nécessaire dans l'intérêt des autorités compétentes et pour éclairer l'opinion publique.

Dans cette intention, l'interpellateur soussigné prie le Conseil fédéral de fournir des renseignements sur l'état et le résultat des travaux préliminaires exécutés jusqu'à présent. » *P.R.S.*

Nouvelles de l'étranger

Les grands succès russes

Les ordres du jour continuent de pleuvoir à Moscou, annonçant d'importants succès de l'armée rouge dans sa marche sur Berlin. Vendredi soir, le maréchal Staline a annoncé la prise de Tapiau, Allenburg, Nordenburg et Lœtzen, en Prusse orientale. Puis il révélait une percée en direction de Dantzig, dont la baie était atteinte, et les villes de Tolkemit, Marienburg, Mulhausen et Stuhm occupées. Et en Haute-Silésie, le même jour les Russes s'emparaient du grand centre industriel de Hindenburg.

Dimanche matin on pouvait lire trois nouveaux ordres du jours du maréchal Staline, annonçant que les Russes avaient pris Rastenburg, dans la région des lacs Mazuriques, les villes de Dakrowska, Gornicza, Sosnowice, Myslowice, Czelads et Bedzin, grands centres du bassin industriel de la Dombrowa. Enfin, les Russes ont pris Wadovice (à 40 km. au sud-ouest de Cracovie), Spiske-Novadec, Spiske-Stravarec et Levoca.

PRISE DE MEMEL

Et ce matin les quotidiens nous apportent de nouveaux grands succès de l'armée soviétique qui a pris d'assaut la ville de Memel, libérant ainsi toute la Lituanie. Memel se trouve à l'entrée du golf de Courlande et compte 48.000 habitants.

Un autre ordre du jour annonce la prise de Kattopitz et Beuthen ; ainsi la région minière de Dombrova et la partie méridionale de la région industrielle de la Haute Silésie allemande ont été complètement nettoyées des Allemands.

Les Russes ont également pris Poprad, en Slovaquie. On assure que l'évacuation de Berlin aurait déjà commencé. Posen et Kœnigsberg sont serrées de très près. Breslau et Dantzig sont aussi menacés. Les avant-gardes russes ne se trouveraient qu'à 150 km. de Berlin.

Un gouvernement allemand dissident ?

Le journal américain *Army and Navy* publie une information sensationnelle. Il croit que le Kremlin envisage la formation à Moscou d'un gouvernement provisoire allemand dont les membres seraient pris parmi les officiers allemands prisonniers (groupe von Paulus) qui estiment que l'Allemagne est irrémédiablement perdue. A Moscou, on croit savoir que ces officiers ont pu établir une liaison avec un certain nombre de grands chefs de la Wehrmacht qui seraient disposés à saboter la résistance de l'armée allemande contre les Russes. La constitution d'un tel gouvernement permettrait aux Alliés de trouver un interlocuteur allemand pour accepter la capitulation totale qui est exigée par les gouvernements alliés.

Il s'agirait, en somme, de procéder en Allemagne exactement comme en Hongrie où un armistice a été conclu avec le gouvernement provisoire de Debreczen. On éviterait ainsi le danger incontestable qui pourrait se présenter si après avoir vaincu les armées allemandes, les Alliés ne trouvaient devant eux aucun pouvoir organisé avec lequel ils pourraient traiter.

A Moscou, on confirme que les avant-gardes du maréchal Joukov sont bien au delà de Posen encerclée et se trouvent maintenant à la frontière allemande, soit à 150 km. de Berlin.

Dans la capitale soviétique, il est pour ainsi dire impossible d'arracher les gens de devant les haut-parleurs en ces jours de victoires, à moins que ce ne soit pour admirer le lancement des fusées au-dessus de la ville.

Des colonnes de fumée s'élèvent en face des troupes soviétiques resserrant leur étreinte sur Kœnigsberg. On croit que les Allemands incendient des quartiers entiers de la ville. On se battrait en outre dans les quartiers de Posen.

Les inondations et la forêt

Lors de la fonte des neiges, de même qu'après de plus fortes chutes de pluies au printemps, en automne et quelquefois aussi en été, il y a presque toujours, quelque part en Suisse, des dégâts causés par les inondations. Souvent ces inondations provoquent des catastrophes comme celles du mois d'août de cette année ou celle de l'heure actuelle qui ne se limitent pas à un seul endroit, mais s'étendent sur tout le territoire du pays. Il faut se poser la question si l'on est vraiment impuissant pour les enrayer ou s'il existe un moyen pour s'y opposer avec succès.

Or, la réponse nous a déjà été fournie par les travaux, devenus célèbres, du professeur Engler, de l'Ecole polytechnique fédérale. De 1904 à 1919 Engler a fait des recherches sur l'influence de la forêt sur le régime des eaux. Comme champ de ses expériences furent choisis deux ruisseaux possédant des bassins d'alimentation de surface presque égale, de la même formation géologique, régistrant la même quantité de précipitations, mais dont l'un était presque complètement boisé, tandis que l'autre ne l'était environ que d'un tiers.

Il ne nous est pas possible de présenter ici tous les détails des intéressants travaux d'Engler, aussi nous bornerons-nous à n'en donner que les résultats. Engler constata, entre autres, que lors de rapides fontes de neiges, accompagnées ou non de chutes de pluies, la hauteur des eaux du ruisseau passant par le bassin d'alimentation fortement boisé était sensiblement plus basse que celle du ruisseau du bassin d'alimentation peu boisé. La cause en réside surtout dans la perméabilité du sol forestier qui retient, comme une éponge, les eaux tombées. Uniquement, lors de très longues périodes de pluies, si le sol forestier s'imbibe complètement, la forêt n'arrive plus à contenir les eaux ; toutefois, elle protège encore contre les dégâts mécaniques, tels que l'érosion, les glissements de terrains, le ravinement.

Le professeur Dr Burger, qui continue jusqu'à ce jour les travaux d'Engler, les résume comme suit : « Les résultats pratiques de ces expériences ont démontré qu'il n'est pas indifférent pour notre bien-être général et pour notre économie, si les bassins d'alimentation sont recouverts ou non de plantes, et de quel genre sont ces plantes. Une économie nationale qui dresse des plans à longue distance ne doit pas passer outre sur cette question. Les ingénieurs, les agriculteurs et les forestiers doivent, en étroite collaboration, dresser les plans d'avenir et travailler ensemble pour le bien du pays. »

Engagerions pour fin février-début mars quelques

OUVRIERS DE CAMPAGNE

ainsi qu'un arboriculteur

pour la taille des arbres et soins aux pépinières. Places à l'année et bons gages assurés. — Faire offres à **Dirren Frères, Domaine des Iles, Martigny.**

La lutte contre les mouches en 1944

Dans sa séance du 5 mai dernier, le Conseil d'Etat du canton du Valais a rendu obligatoire la lutte contre les mouches pour 1944.

La lutte contre les mouches est d'une très grande importance pour la sauvegarde de la santé publique, car ces insectes sont de dangereux propagateurs des maladies transmissibles. Cela joue aussi un grand rôle pour le bétail. Les vaches incommodées par les mouches donnent moins de lait. Ce n'est pas en vain que le Laboratoire des producteurs de lait du canton de Berne a demandé à tous les paysans de combattre ces insectes, en vue d'augmenter ainsi la production et la qualité du lait.

En été, par les grandes chaleurs, nos régions de plaine surtout sont envahies par les mouches. Le Conseil d'Etat a pris les mesures qu'il jugeait utiles pour la destruction de ces insectes et a rendu obligatoire dans toutes les communes le traitement au Gésarol.

Dans une circulaire adressée aux communes, les priant de nous communiquer les résultats obtenus, nous avons reçu 127 réponses. 106 communes ont exécuté le traitement. Sur ce nombre, 96 ont été très satisfaites du résultat et ont constaté 80 % de destruction et même plus. Par contre, 10 communes n'ont pas été enthousiasmées de cet essai, mais cela est dû au fait que le traitement n'a pas été exécuté selon les directives. 76 communes ont pris ce travail à leur charge, tandis que 30 les ont laissé faire par les particuliers. 84 nous demandent de rendre ce traitement obligatoire pour 1945. 14 préfèrent se désintéresser, car les mouches ne les incommodent pas et 29 ne nous ont fait parvenir aucune proposition éventuelle à ce sujet.

Ces statistiques prouvent clairement que les résultats obtenus au moyen du Gésarol sont excellents et qu'il serait d'une grande utilité de rendre cette lutte également obligatoire pour 1945.

Par cette même occasion, nous remercions toutes les autorités communales qui ont donné suite à notre appel avec beaucoup de compréhension.

En terminant, nous avons le plaisir de communiquer les lignes ci-après adressées par une commune : « Nous félicitons et remercions le Conseil d'Etat d'avoir bien voulu rendre obligatoire pour 1944 le traitement contre les mouches, qui a été d'une efficacité surprenante pour le plus grand bien de l'hygiène de notre population ».

Service de l'hygiène publique.

LA SEMAINE PROCHAINE **(mardi 6 février)** à 20 h. 1/4 précises

● AU CASINO ÉTOILE ●

UN SEUL ET UNIQUE GALA

DU THÉATRE MUNICIPAL de Lausanne

Le célèbre **DRAME** d'Henry Bernstein

LE SECRET

LOCATION OUVERTE

Les sports

Les championnats valaisans de ski

Les championnats valaisans de ski se sont disputés samedi et dimanche à Zermatt et ont connu le succès le plus complet. Le temps était idéal et la neige en très bon état. Samedi, la descente a vu la victoire de Marianne Perrin de Montana chez les dames, de G. Perren de Zermatt chez les juniors, de Robert Zurbriggen de Saas chez l'élite, de Jos. Lauber de Zermatt chez les seniors I et d'Elias Julen chez les seniors II. La course de fond était attendue avec impatience et a vu un nouveau triomphe du grand champion Max Muller, du SC Champex, qui parcourt les 14 km. en 55'42 ; 2. Robert Zurbriggen, Saas 56'27 ; 3. Louis Bourban, Saas 58'11 ; 4. Georges Crettex, Champex 1 h. 0'17 ; 5. Léo Supersaxo, Saas 1 h. 1'35; 6. H. Zurbriggen, Saas 1 h. 5'38. Seniors I : 1. F. Bumann, Saas 1 h. 1'37 ; 2. Jules Mayoraz, Hérémence 1 h. 1'53 ; 3. Antoine Nessier, Munster 1 h. 3'27. Seniors II : 1. Nestor Crettex, Champex 59'11.

Le dimanche matin a vu se disputer la course toujours spectaculaire du slalom qu'Arnold Andenmatten de Saas gagna chez l'élite, Franz Bumann de Saas chez les seniors, Elias Julen chez les seniors II, Peter Supersaxo de Saas chez les juniors et Marianne Perrin chez les dames.

L'après-midi, le saut vit le triomphe d'Hans Zurbriggen chez l'élite, Ad. Aufdenblatten chez les seniors I, d'Alphonse Supersaxo chez les juniors.

Le combiné quatre voit la victoire d'Hans Zurbrigfen de Saas-Fée, devant Léo Supersaxo et W. Imseng.

Chez les juniors, le premier du combiné est Alphonse Supersaxo de Saas-Fée, devant Gott. Perren de Zermatt et Georges Felli de Montana.

Marianne Perrin de Montana est première du combiné alpin dames.

✝

Madame Marcelle NANZER-VEUILLET et ses enfants Anne-Marie et Jérôme, à St-Maurice ;
Madame Vve Elisa VEUILLET-COUTAZ et sa sœur Mademoiselle Louise COUTAZ, à St-Maurice ;
Madame et Monsieur Julien BEYTRISON-NANZER et leurs enfants, à Sion ;
Madame et Monsieur Louis KAUFMANN-NANZER et leurs enfants, à Naters ;
Madame et Monsieur Paul GEX-NANZER et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur Philippe NANZER et son fils Roland, à Zurich ;
Madame Vve Louis NANZER-RICHARD et ses enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Paul VEUILLET et leurs enfants, à St-Maurice ;
Monsieur et Madame Fernand VEUILLET, à Alstetten (Zurich) ;
Les enfants de feu Albert VEUILLET : Marcel, Paulette et Annie ;
Les familles COUTAZ, VESY, COQUOZ, MORISOD, à St-Maurice et Evionnaz ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Henri NANZER-VEUILLET

Hôtelier

leur cher et regretté époux, père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection dans sa 50me année, après une maladie chrétiennement supportée et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice, le mercredi 31 janvier 1945, à 10 h. 45.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

✝

La *Classe 1895* a le regret de faire part à ses contemporains du décès de son cher président

Monsieur Henri NANZER

Hôtelier

Son ensevelissement, auquel tous les contemporains sont instamment priés d'assister, aura lieu à St-Maurice mercredi le 31 janvier 1945 à 10 h. 45.

Qu'il repose en paix ! *Le Comité.*

✝

Très touchée des grandes marques de sympathie dont elle a été entourée à l'occasion de son grand deuil, la famille KLUSER, *à Martigny-Ville, remercie bien sincèrement tous ceux qui y ont pris part et plus particulièrement la Municipalité de Martigny-Ville, la Classe 1900, la Société cantonale des Cafetiers-Restaurateurs, l'Association hôtelière du Valais, la Société suisse des Cafetiers de Zurich, Messieurs les Officiers, le Personnel des Hôtels Kluser ainsi que tous les amis personnels et connaissances du regretté défunt. Elle s'excuse si des omissions ou des oublis ont pu se glisser dans les présents remerciements.*

Institut Ste Jeanne-Antide
Martigny-Ville

REPRÉSENTATION

donnée par les **élèves de l'Ecole Commerciale**

AU PROGRAMME :

"Geneviève de Brabant"

émouvant épisode historique en 3 actes de E. Dubarry, une gracieuse **opérette** et des mouvements rythmiques

Samedi 3 février, à 20 h.
Dimanche 4 février, à 14 h. et à 20 h.
Jeudi 8 février, à 14 h. pour les écoles (entrée 0,60). On peut retenir des places à l'Institut.

Les classes enfantines et primaires donneront leur séance en avril

Chronique montheysanne

Un beau jubilé

M. Eugène Contat, entré il y a plus de 25 ans au service du chemin de fer MCM et qui est actuellement employé à la gare de Monthey, vient de recevoir de l'Union « Helvetia » Sté centrale des employés suisses d'hôtel et de restaurant, le diplôme de *vétéran d'honneur* pour ses 50 ans d'affiliation.

C'est, en effet, en 1895, qu'après un apprentissage sérieux de chef de cuisine, M. Contat adhérait à la société à laquelle il est demeuré fidèle et qui l'en récompense si dignement aujourd'hui.

A notre ami Eugène, nos sincères félicitations et nos vœux et souhaits les meilleurs.

Le cercle mandoliniste inaugure son fanion

Si notre sympathique société a déjà derrière elle une activité artistique qui compte et quelques succès réjouissants, il lui manquait ce à quoi aspirent tous les groupements organisés : un signe de ralliement, le drapeau !

Ce drapeau n'est d'ailleurs qu'un fanion, ce qui n'enlève rien au symbole qu'il représente. Exécuté dans les Ateliers de l'Oeuvre de St-Augustin à St-Maurice, il est très réussi. Sur une face il porte les armoiries de la commune de Monthey, soit le chêne vert sur trois monts de même teinte, le tout sous un fond jaune. Sur l'autre face deux mandolines croisées voisinent avec l'inscription : « Cercle mandoliniste montheysan, 1937-1944 ».

L'emblème a été béni dimanche 21 janvier à l'église paroissiale de Monthey, selon la traditionnelle et louable coutume. L'Harmonie avait accepté avec empressement le parrainage du nouveau-né.

C'est M. le rév. curé Bonvin qui procéda à la bénédiction du fanion qu'entouraient deux gracieuses demoiselles d'honneur, le drapeau de l'Harmonie et les présidents des deux sociétés. Le chef spirituel de la paroisse prononça à cette occasion une très belle allocution après que l'Harmonie eut exécuté « Au drapeau ». Cette manifestation émouvante dans sa simplicité fut suivie de l'exécution d'un morceau de circonstance, l'« Africaine » de Meyerbeer, qui convenait à la majesté du lieu.

A la sortie de l'église, un cortège conduit par l'aimable et brillante marraine conduisit les participants à la cérémonie au Café de la Place où la Municipalité offrit un apéritif d'honneur. Puis tout le monde se rencontra au Café de la « Croix-Blanche », local du Cercle mandoliniste où celui-ci avait organisé une réception. M. Edmond Bréganti, président de la société, salua les participants et remercia l'Harmonie pour son geste très apprécié. D'aimables paroles furent encore prononcées par MM. Henri Vionnet, au nom de la municipalité de Monthey, et par M. Oswald Borgeaud, président de l'Harmonie.

Ce qui suivit appartient au domaine des fins de manifestations bien réussies parce que nobles et organisées de main de maître. Puisse le nouveau venu dans la famille des drapeaux montheysans flotter fièrement sur une société prospère.

C'est le vœu que nous adressons au « Cercle mandoliniste montheysan » qui a su s'attirer la sympathie de la population de Monthey et qui saura sans doute la conserver.

Une soirée avec les nageurs

Les jeunes membres du Cercle des nageurs ne remportent pas des succès que dans les bassins où ils se distinguent depuis plusieurs saisons. Ils semblent avoir pris à leur compte les fameux mots de Danton : « De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace » pour l'organisation de leurs soirées aussi.

Celle de samedi 20 crt a été préparée et réalisée sous le signe de cette ardente volonté et nous ne surprendrons personne en disant qu'elle a réussi.

Un orchestre fameux, les « News Syncopathers », très coté dans la ville de Calvin, entraînait irrésistiblement les couples dans le tourbillon des danses modernes et anciennes.

Le désir d'innover se manifestait aussi dans une décoration plus qu'originale de la salle de la Gare dont on avait réussi à transformer complètement l'ambiance et presque l'architecture.

Quand le courage juvénile est bien canalisé, bien utilisé, il peut accomplir de grandes choses. Le « Cercle des nageurs » en a administré la preuve samedi soir. Le secrétaire de la Société, M. Galetti, faisait les honneurs de la salle aux nombreux hôtes en l'absence du président, M. Jean Bertrand, qu'un deuil récent et cruel éloignait de la manifestation. Il s'y distingua.

Appel à la population du district

Soucieuse de la santé de notre jeunesse, l'avenir du pays, particulièrement éprouvée en ces années de guerre et de restrictions alimentaires nuisibles à un grand nombre d'enfants déjà prédisposés à de graves maladies, principalement la tuberculose, la Ligue antituberculeuse du district de Monthey, encouragée par les pouvoirs publics, a fait l'acquisition de l'Hôtel des Narcisses, à Illiez, pour y créer un Préventorium à leur usage et pour leurs besoins.

A ce sujet et pour nous permettre de réaliser cette institution au plus tôt, nous venons faire un appel pressant à la population du district de Monthey pour qu'elle collabore avec nous et qu'elle nous aide financièrement à réaliser cette œuvre éminemment chrétienne et sociale.

Connaissant la générosité dont elle a fait preuve en maintes circonstances, nous osons espérer qu'elle nous comprendra et qu'elle nous soutiendra de ses précieuses sympathies.

Au nom de tous les petits malades qui viendront rétablir leur santé dans cette maison hospitalière de Val d'Illiez, nous vous disons d'ores et déjà leur reconnaissance et toute leur gratitude.

Les dons peuvent être envoyés à notre compte de chèques II c 1148 «Préventorium ». *Le Comité.*

LOTERIE ROMANDE
plus que 5 jours!
Tirage samedi à Genève

Une affaire qui prospère
exige un contrôle plus serré. La comptabilité Ruf des stocks exclut toutes possibilités d'erreurs de réapprovisionnement.
Ruf Organisation
Comptabilité Ruf S. A.
Rue Centrale 15, Lausanne. Téléphone 2 70 77

Arboriculteurs
utilisez le
Niva XEX
huiles blanches à 3%
le produit souverain pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers à noyaux contre les kermès, cochenilles, fumagine, etc.
FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES FLORA DUBENDORF
Dépositaire : Deslarzes, Vernay S. A., Sion

Je demande
3 effeuilleuses
pour cette année.
Faire offre avec prix à *Jean Bovay, Epesses Lavaux.*

A VENDRE
2 Porcs
de 8 ½ tours.
S'adresser à Denis Lonfat, Charrat.

NOUVELLE PHARMACIE DROGUERIE SION
Tél. 2 18 64, René Bollier, pharm.

Occasion
Beau renard argenté
en parfait état, à vendre à prix très avantageux. — S'adresser
R. Nantermod, Aux Belles Occasions
Av. du Midi (Maison Meyer)
Tél. 2 16 30 SION

Une chevelure bien soignée succès assuré
Lotions - Brillantines
Crème anti - pelliculaire - Shampooings secs et liquides — Brosses et Peignes
Glaces incassables etc.
DROGUERIE VALAISANNE
MARTIGNY
Tél 6 11 92

Bulletins de vote
LIVRAISON TRÈS RAPIDE
Imprimerie A. Montfort, Martigny

DOMESTIQUE DE VIGNE
est demandé de suite ou date à convenir. Bons gages.
S'adresser chez *René Gorgeat, Grandvaux.*

Cénovis
ASSAISONNEMENT VITAMINEUX

VILLAS FAMILIALES
Un groupe se proposant de construire à Sion, Sierre, Martigny, St-Maurice et Monthey, des villas familiales à prix modérés, désirerait connaître les familles que cette initiative intéresserait.
Pour tous renseignements, sans engagements, *écrire sous P 60-1 S Publicitas Sion.*

Terrain arborisé
à vendre
On offre à vendre, sur territoire de la Commune de la Bâtiaz, un terrain de 4000 m², **fraisière en plein rapport, avec 120 gros abricotiers.**
S'adresser au notaire Maurice GROSS, à Martigny-Ville.

Soutenir le commerce, c'est contribuer à la défense du pays.

Occasions uniques
Motopompe PICCOLO, état de neuf, complète, avec garantie de un an, fr. 1300.—.
Quelques **coupe-racines depuis fr. 40.—.**
ZURCHER, machines agricoles
SION Tél. 2 10 88

ON CHERCHE
pour usine du Valais
DESSINATEUR
possédant expérience du dessin de machines.
Faire offre avec certificats et pretentions sous *chiffre O. 25614 L. à Publicitas Lausanne.*

Réclamez partout le Confédéré

Feuilleton du « CONFEDERE » No 24

L'HONNEUR AVANT

Roman de Pierre Dhaël

Chantal ne répondit pas.

Elle sentait que cet homme, profondément las, à bout de résistance, ne demandait qu'à lui confier sa peine, et elle ne voulait pas être dépositaire de son secret.

Il se leva vivement.

— Comme l'homme est égoïste ! — s'excusa-t-il, avec ce doux sourire qui était son charme — tellement absorbé par le souci de sa personne... Je vous laisse, je vois que vous avez pris un livre, et ne veux pas troubler la douceur de votre repos. Je vous remercie, encore, de m'avoir accordé l'honneur de vous accompagner.

Elle lui tendit la main.

— Au revoir !

Il marcha quelques secondes, puis revint brusquement sur ses pas.

— Au lieu de parler inutilement de moi-même, dit-il, j'eusse mieux fait de vous entretenir de ceux qui vous entourent. Peut-être aurais-je ainsi facilité votre tâche.

Chantal le regarda.

— Nous aurons encore, certainement, l'occasion de nous rencontrer...

— C'est un espoir qui m'est cher, et que je conserve. Néanmoins, je veux vous prévenir tout de suite. Il y a deux autorités, dans la maison, avec lesquelles il ne faut pas entrer en lutte, deux éminences grises : Ulric et Andréna. Contre eux, d'avance, la partie est perdue.

La jeune fille fut choquée, profondément, par l'aveu de cette dépendance.

— En principe, répliqua-t-elle, je ne m'insurge contre personne. Mais si quelqu'un se met entre mon devoir et moi, n'ayez crainte, je lutterai contre lui, quel qu'il soit.

Jean baissa la tête. Il eut honte de sa veulerie devant le courage de cette enfant.

— C'est beau d'être si vaillante, et vous méritez de réussir. Au revoir, Mademoiselle.

Chantal le regarda s'éloigner. Les larges épaules se voûtaient légèrement, la démarche était pesante. Toute l'attitude disait la résignation passive, le découragement. La jeune fille, si pleine d'énergie, eut l'impression que cet homme se sentait vaincu d'avance, qu'il traînait sa vie sans ardeur, sans espoir et sans joie. Elle éprouva pour lui une sincère pitié.

XII

— Vous le voyez, la situation est encore plus désespérée que nous ne le pensions, déclara Ulric. Je n'ose même pas mettre le duc tout à fait au courant. D'ici un an, le château sera vendu.

— Mon Dieu ! se peut-il ! s'exclama Mlle Adélaïde, en levant vers le ciel ses mains aux veines saillantes.

Et, regardant le jeune homme de ses yeux morts, d'un bleu lavé :

— Qu'allons-nous devenir ? Est-ce possible ? La famille de Stalberg réduite presque à la mendicité !

Irène l'interrompit d'un ton maussade :

— Les jérémiades n'ont jamais abouti à grand'-chose ; en l'occurrence, elles ne servent absolument à rien.

— Que faire ? se lamentait la vieille fille, que faire, mon Dieu ?

Tous trois étaient réunis dans le petit salon. Ulric tenait sous son bras une épaisse serviette. Il venait, chiffres en main, d'éclairer complètement les deux femmes sur l'état de la fortune familiale.

Ils restèrent un moment silencieux, puis, tout à coup Mlle Adélaïde, appuyant son front dans ses mains, éclata en sanglots. C'était pitié de voir les vieilles épaules, un peu voûtées déjà, secouées par cette explosion de désespoir.

Mlle Irène intervint encore durement :

— Les larmes ne sont guère plus utiles que les lamentations, ma tante ; et, quand vous aurez répandu toutes celles de votre corps, voulez-vous me dire en quoi vous aurez amélioré les choses ?

— Nous sommes perdus ! Et ton père, Irène, ton père ! Et quel sera l'avenir de Ghislaine !

— Ghislaine sera peut-être la moins frappée de nous tous. On peut modifier son avenir, lui apprendre le travail, la préparer à la vie.

La vieille demoiselle se dressa de toute sa hauteur ; pendant un moment ses yeux incolores flambèrent d'un éclat inusité. L'indignation y allumait des étincelles.

— Une Stalberg travailler ! Mais, malheureuse, tu oublies donc qu'un de tes aïeux a régné !

Irène prit un air d'ironie méchante.

— Si Ghislaine aime mieux mourir de faim, libre à elle ; personne, dans le monde entier, n'aura un geste pour s'y opposer.

Le ton acerbe qu'employaient les deux femmes mettait Ulric dans un embarras singulier. S'il avait projeté de les instruire du prochain désastre, ce n'était point pour leur faire échanger des propos pleins de fiel ; mais, au contraire, pour fondre les deux volontés en une seule et mettre celle-ci au service de ses projets.

Il avait donc tout intérêt à arrêter ce double afflux de propos aigres-doux.

— En effet, approuva-t-il, les plaintes ne mènent à rien.

— C'est mon avis, fit Irène.

— La dernière catastrophe boursière nous met aux abois, continua le jeune homme. Deux solutions se présentent, en ce moment, à mon esprit.

— Je vous écoute, dit la vieille demoiselle avec intérêt.

— La première, reprit-il consiste à ménager le peu qui nous reste, c'est-à-dire à réduire, dès aujourd'hui, le train de maison. Il faut renvoyer les domestiques, vendre les autos, vivre ici, aussi misérablement que possible. Cela durera ce que cela durera. Nous éloignerons la catastrophe, nous ne l'éviterons pas.

— Non ! cria violemment Irène.

— La seconde, c'est le vague espoir que les travaux de Jean nous conduiront un jour à la fortune.

En prononçant ces mots, le Hongrois, bien qu'il défendît à ses lèvres de sourire, ne put s'empêcher ses yeux de briller d'ironie.

Irène de Stalberg eut un éclat de rire sardonique.

— Alors, dit-elle, si vous attendez le salut de ce côté-là, nous pouvons tous nous préparer à mourir de faim.

— Vous exagérez peut-être, insinua Ulric d'une voix cauteleuse. N'avez-vous donc aucune confiance dans les travaux de votre frère ?

— Aucune !

Et Ulric de rire à son tour.

— Moi non plus. Aussi, ai-je une troisième combinaison à vous proposer.

— Et c'est ?

— Un beau mariage pour Jean.

La physionomie d'Irène revêtit une expression de tristesse et de déconvenue.

— Avec cela, mon frère sera tiré d'embarras, c'est entendu. Lui et sa femme vivront, mais nous ?

— Je me rends compte, Mademoiselle, poursuivit le jeune homme, tout en voilant ses yeux fuyants de ses paupières mi-closes, que vous m'avez mal compris. Ce n'est pas un « beau mariage » que je me propose de faire réaliser à Jean, mais « un mariage somptueux ».

Le regard d'Irène de Stalberg s'alluma. Son visage disgracieux, sa taille déviée, en aigrissant encore son caractère, naturellement désagréable, lui avaient donné la mentalité de certains infirmes. Elle aimait tourmenter les autres ; dépourvue de toute sensibilité, elle mettait au service du mal sa volonté implacable. Comme tous les siens, elle possédait, à un haut degré, l'orgueil de caste ; mais, très diffréente sous d'autres rapports, elle ajoutait à l'argent une importance qui primait tout. L'amour de l'or était le plus violent de ses amours et dominait absolument les autres. L'orgueil, la volonté même, pliaient devant ce maître puissant.

(à suivre).